

Communiqué de presse

Berne, le 09.05.2023

Une nouvelle enquête montre que le métier de physiothérapeute est un métier éprouvant mal payé

Les physiothérapeutes vivent dans des conditions financières précaires. C'est ce que montre une nouvelle étude sur les prestations de physiothérapie, commandée par l'Association suisse de physiothérapie Physioswiss. Cette dernière demande aux partenaires tarifaires et aux autorités d'instaurer des tarifs couvrant les coûts.

Le tarif des actes de physiothérapie n'a guère évolué depuis plus de 25 ans. Malgré les quelques adaptations apportées par le Conseil fédéral, il repose toujours sur le principe de la structure et du modèle tarifaires de 1997. Afin de disposer d'une base légale pour mener les négociations tarifaires, Physioswiss a chargé l'année dernière le consortium Ecoplan et la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (Fachhochschule Nordwestschweiz, FHNW) de réaliser une étude. L'objectif était de collecter des données sur les prestations fournies par les physiothérapeutes et sur le temps qu'ils y consacrent. Physioswiss poursuit ainsi ses efforts en matière de transparence des prestations et des coûts.

Une étude innovante et unique en son genre

Pour cette étude, l'équipe de recherche a mesuré et analysé près de 5000 traitements, y compris leurs composantes temporelles. Les physiothérapeutes n'ont pas hésité à jouer la carte de la transparence. Pour mesurer toutes les prestations de physiothérapie, ils se sont livrés à une auto-observation ou ont été observés par un tiers avec un chronomètre, un jour choisi au hasard - une procédure unique dans le système de santé suisse. Les résultats des deux modes d'observation étaient très similaires et les méthodes de collecte étaient donc équivalentes. L'étude est représentative de la physiothérapie en Suisse et couvre les trois régions linguistiques.

Environ un quart du temps de travail n'est pas rémunéré

Pour chaque traitement de physiothérapie, il faut compter en moyenne près de dix minutes de travail en l'absence des patient·e·s, en plus du temps de traitement. Le temps de travail en l'absence des patient·e·s a plus que doublé, pour atteindre environ 40% (contre 17% par le passé). Or, le tarif actuel ne couvre qu'une petite partie de ces prestations réalisées en dehors du traitement. Les physiothérapeutes effectuent donc aujourd'hui une grande part de leur travail, comme la préparation en amont et en aval des salles de consultation, l'échange avec d'autres spécialistes ou des proches et autres tâches similaires, sans percevoir aucune rémunération. En d'autres termes, avec le tarif actuel, les physiothérapeutes sont dans l'incapacité de facturer environ 23% de leur temps de travail.

Des soins de qualité malgré une situation financière tendue

La durée moyenne de traitement des patient·e·s était d'environ trente minutes pour un traitement général, contre environ quarante pour un traitement complexe. C'est à peu près la durée estimée dans le modèle de coûts de 1997. L'hypothèse des assureurs et des autorités selon laquelle les physiothérapeutes réduisent systématiquement la durée des traitements au fil des ans ne peut donc pas être prouvée. Mirjam Stauffer, présidente de Physioswiss, se réjouit: «Malgré la situation financière tendue, les physiothérapeutes respectent les conditions-cadres qui permettent des soins de qualité», avant d'ajouter: «Mais la charge de travail est énorme et les revenus si faibles que beaucoup envisagent de quitter la profession ou l'ont déjà fait».

Une pénurie accrue de personnel qualifié

Selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), c'est à l'assurance obligatoire des soins (AOS) de prendre en charge les coûts des prestations selon le tarif applicable. Un cabinet travaillant 8,4 heures par jour (modèle) devrait ainsi pouvoir être rentable. Au lieu de cela, beaucoup travaillent jusqu'à 12 heures par jour ou accomplissent en plus des travaux non rémunérés les jours de congé. «Les forfaits actuels ne reflètent plus de manière satisfaisante l'investissement important des physiothérapeutes», explique Osman Bešić, directeur de Physioswiss. «Les salaires sont par conséquent bas, la charge de travail élevée et les journées longues», ajoute-t-il. C'est pourquoi près de la moitié des physiothérapeutes quittent tôt ou tard la profession (abandon de la profession). Or, cette situation aggrave le manque de personnel qualifié. Qui plus est, les physiothérapeutes ne peuvent investir ni dans leur cabinet ni dans leur propre prévoyance vieillesse, ce qui engendre des problèmes ultérieurs. De nombreux cabinets proposent ainsi dans leurs locaux des activités annexes afin de les financer de manière transversale.

Appel aux partenaires tarifaires

Physioswiss demande aux partenaires tarifaires et aux autorités de se confronter immédiatement à la réalité des revenus des physiothérapeutes et d'introduire ensemble des tarifs couvrant les coûts. Des mesures urgentes s'imposent pour que toutes les prestations effectuées en l'absence des patient·e·s soient reprises dans la structure tarifaire et que le tarif soit adapté. C'est la seule façon de garantir à l'avenir la fourniture de prestations de physiothérapie.

Pour mieux comprendre la situation des physiothérapeutes: les heures de travail en cabinet

Dans les cabinets travaillant au maximum de leur capacité, il est possible de facturer environ 99 francs par heure passée avec les patient·e·s. Mais comme le cadre administratif actuel ne laisse qu'un peu plus de 5 heures pour traiter les patient·e·s dans une journée de travail normale de 8,4 heures, le chiffre d'affaires journalier possible n'est que de 500 francs, soit un taux horaire moyen d'environ 60 francs. Or, ce chiffre d'affaires doit servir à payer non seulement tous les frais d'infrastructure et d'exploitation, mais aussi les charges salariales.

Comme il est impossible de financer un cabinet avec 500 francs par jour, les physiothérapeutes font des journées plus longues. Le travail supplémentaire accompli en dehors des traitements est réalisé à midi, avant ou après les heures d'ouverture officielles. De nombreux physiothérapeutes indépendant·e·s effectuent ainsi des journées de 12 heures, sans véritable pause.

Informations complémentaires

Vous trouverez des informations détaillées sur l'étude ainsi que ses résultats dans le bref rapport «[Étude sur les prestations de physiothérapie](#)».

Contact

Osman Bešić, directeur de Physioswiss
osman.besic@physioswiss.ch, 079 277 84 85

Anke Trittin, responsable Politique tarifaire et Qualité
anke.trittin@physioswiss.ch, 058 255 36 00

media@physioswiss.ch, 058 255 36 00

À propos de Physioswiss

La **physiothérapie** améliore la qualité de vie des patient·e·s et vise à éliminer les dysfonctionnements et les douleurs physiques. Elle intervient dans le traitement, la rééducation, la prévention, dans la promotion de la santé et le traitement palliatif.

Physioswiss, l'Association suisse de physiothérapie, représente les intérêts de près de 10 000 membres. Pour la population, elle œuvre à façonner l'avenir du système de santé, en collaboration avec 16 associations cantonales et régionales.